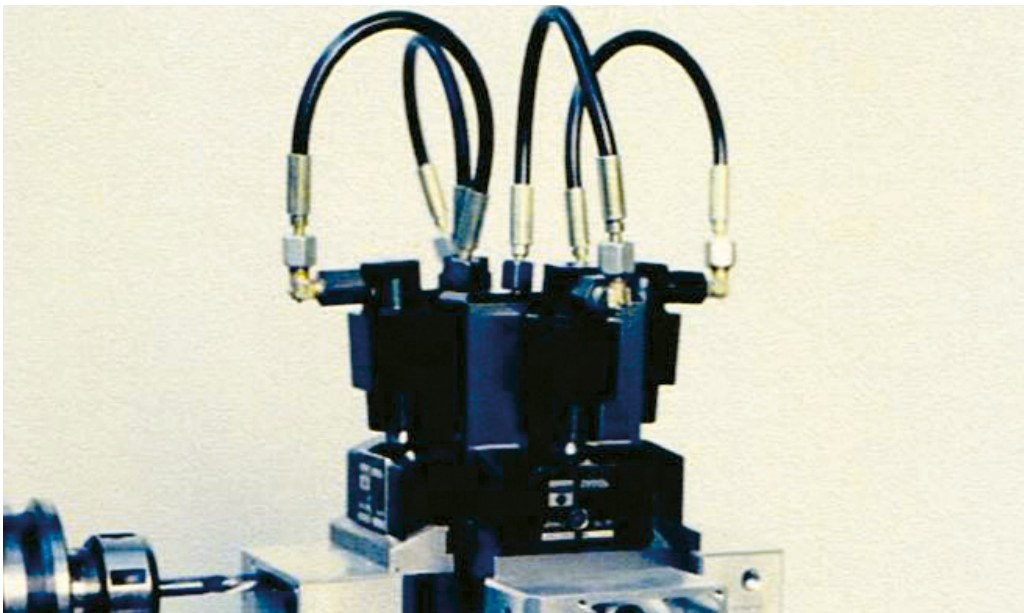


Assurer le **lancement** d'un nouveau produit

Pour lancer son nouveau produit d'automatisation du bridage des pièces sur machine d'usinage, ACS a fait appel aux consultants de Coriin et aux experts du Cetim. Résultats : un produit renforcé et protégé et une stratégie de conquête bien orchestrée.



Carte d'identité



Raison sociale

Automatisation et contrôle du serrage (ACS)

Chiffre d'affaires

700 000 euros

Effectif

6 personnes

Activité

Conception, réalisation et mise en service de systèmes de bridage sur machine d'usinage

Dominique Casset en est persuadé, le nouveau produit de bridage connecté pour lequel deux brevets viennent d'être déposés va connaître un réel engouement tant de la part des entreprises mécaniciennes que des fabricants de bancs d'usinage.

Le projet ne date pas d'hier, mais « quand on est une petite structure, on a en permanence le nez dans le guidon », raconte Dominique Casset, le directeur général de l'entreprise. Alors, on creuse une idée et on la met au point petit à petit, quand on a le temps. Nous avons besoin d'un coup de pouce pour construire un projet et éla-

borer une stratégie de conquête des marchés. Il nous fallait aussi parfaire notre produit et notamment nous assurer de la performance de certaines cartes électroniques et de la commande sans fil. Enfin, nous devons protéger notre invention par un, voire deux brevets. C'est cet ensemble de compétences que nous ont apporté les consultants Coriin et les experts du Cetim ».

Un système embarqué piloté par bluetooth

Le projet semble en effet porteur. Il s'agit ni plus ni moins que d'automatiser entièrement la manipulation et le bridage des

pièces sur les tables d'usinage. « L'avantage est évident, poursuit Dominique Casset. Grâce à notre système Proclamp, la mise en place et le bridage des pièces à usiner est complètement automatisé, ce qui diminue de fait les erreurs de l'opérateur et les rebuts. Chaque palette est autonome et possède un programme embarqué plug & product, commandé par bluetooth depuis la machine à commande numérique ce qui apporte plus de confort et de productivité et pallie le manque de réglageurs qualifiés sur machine. » Une innovation portée par le programme Coriin, soutenu financièrement par la région Bourgogne-Franche-Comté, le F2i et le Cetim, et qui devrait se retrouver sur le marché prochainement.

L'action

Dans le cadre du programme Coriin, les entreprises porteuses d'un projet innovant sécurisent leur investissement ou confortent leur développement, tout en améliorant leur performance.

Service Question Réponse

Tél. : 09 70 82 16 80

sqr@cetim.fr

cetim.fr

Contact